

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES  
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du JEUDI 13 Décembre 1792, l'an premier de la République.

Le Bureau des *Nouvelles politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Richelieu, n<sup>o</sup>. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisse particulières.

Suite du Tableau politique & révolutionnaire de l'Europe.

De l'Espagne. (3<sup>e</sup>. article).

CHARLES III, en mourant, recommanda à son fils de garder son fidele ministre *Florida Blanca*, & de suivre le système de politique & d'économie qu'il avoit adopté : connoissant la nullité du prince des Asturies, & l'ascendant que sa femme avoit sur son esprit, il craignoit que le royaume ne fût bientôt livré à l'influence des favoris. Les précautions pour prévenir ce malheur furent inutiles. A peine eût-il fermé les yeux, que le jeune *Godoi*, d'abord simple garde-du-corps, & bientôt officier-général, duc & grand-d'Espagne, eut toute la faveur de la reine & du roi, & devint l'ame du conseil-d'état. Sans talens comme sans expérience, mais doué d'un caractère doux, il ne songea qu'à faire participer à sa faveur tout ce qui avoit quelque rapport avec lui. & laissa en place des ministres, dont le crédit ne pouvoit lui faire ombrage. *Florida Blanca* alors auroit peut-être été éloigné du ministère, si on avoit pu le remplacer facilement, s'il ne se fût en quelque sorte rendu nécessaire. Sous le feu roi, il avoit placé dans presque tous les départemens des hommes qui lui devoient leur fortune, & par-là il s'étoit assuré une grande influence sur toutes les parties de l'administration : il croyoit garder le crédit de premier ministre, malgré le regne du favori, lorsque l'ingratitude & l'ambition de *Lerena* le lui firent perdre, & faillirent causer sa disgrâce. *Lerena*, qu'il avoit lui-même tiré d'une auberge pour le placer dans le bureau des finances, & le porter ensuite au ministère de l'*Azienda*, sentit qu'en se prêtant à tous les desirs de la reine & du favori, il obtiendrait le crédit de premier ministre. Il ne tarda pas en effet à l'obtenir ; bientôt il s'opposa ouvertement à *Florida Blanca*, fit renvoyer ses créatures, & l'auroit éloigné lui-même, si un accident, qui menaça la vie de ce ministre, n'avoit réveillé l'intérêt du roi en sa faveur.

La longue maladie & la mort de *Lerena* donnerent à *Florida Blanca* l'espérance de recouvrer le crédit qu'il avoit perdu. Favorisé par les circonstances, il osa essayer de détruire le favori même dans l'esprit du roi, en le représentant comme la cause du désordre des finances ; mais cette tentative entraîna sa propre disgrâce. *Godoi* voyant que *Florida Blanca* cherchoit à le rendre odieux au peuple & suspect au roi, se rapprocha du parti des mécontents de la cour : ceux-ci représentoient le système de nullité ou d'inaction adopté par *Florida Blanca*, comme contraire aux intérêts de l'Espagne, & honteux pour la maison de Bourbon ; ils propoisoient de rem-

placer ce ministre par un homme qui avoit bien mérité de sa patrie, & dont les talens politiques étoient effimés en Europe : cet homme étoit le comte d'Aranda, indignement persécuté par *Florida Blanca*, qui lui devoit sa fortune. Pour déterminer le roi & la reine, *Godoi* leur représenta que les finances de l'état étoient dans le plus grand désordre, que tous les départemens étoient remplis d'abus, que le mécontentement du peuple augmentoit tous les jours, qu'un changement de ministère annoncerait la volonté d'opérer de grandes réformes, ou en donneroit au moins l'espérance. En rappelant M. d'Aranda au ministère, *Godoi* eut peut-être le projet de le faire servir d'instrument à ses vues. Il n'eut en effet aucun département particulier, & n'exerça que par *interim* la place de ministre des affaires étrangères. On s'attendoit qu'il seroit fait président du conseil de Castille, place importante qui avoit autrefois été établie en sa faveur, mais on craignit sans doute de lui donner trop d'autorité. Il n'eut que le titre de doyen, & le conseil fut présidé par le roi lui-même.

M. d'Aranda trouva tout dans une stagnation plus funeste peut-être qu'une activité mal dirigée. Les affaires étrangères présentoient d'aussi grandes difficultés que celles de l'intérieur. *Florida Blanca* avoit fait adopter à la cour de Madrid le système le plus dangereux, relativement à la révolution de France. Il convenoit au roi catholique, comme allié & comme étant membre de la famille des Bourbons, d'être à la tête de la coalition des puissances, ou d'empêcher qu'elle ne se formât. Le premier parti, qui étoit conseillé par l'intérêt personnel du despote, étoit contraire aux intérêts de l'état. L'Espagne étoit presque sans armée de terre, & restoit exposée aux invasions des François ; si elle avoit armé ses flottes, elle auroit détruit ses forces navales & celles de son allié naturel, & elle auroit livré ses riches colonies à l'Angleterre ; d'ailleurs, l'épuisement de ses finances ne lui permettoit ni de faire des armemens considérables, ni de soudoyer les puissances étrangères qui la sollicitoient à rompre avec son allié. Le seul parti que la saine politique conseilloit à l'Espagne, c'étoit donc de ne pas souffrir qu'aucune puissance se mêlât des affaires intérieures de la France : elle devoit être la première à reconnoître la constitution faite par la volonté nationale, acceptée par Louis XVI. Qui doute qu'une conduite aussi franche n'eût attaché les François à la maison de Bourbon, & n'eût bientôt consolidé la prérogative royale ? Aucune puissance n'auroit refusé de reconnoître une constitution que le plus proche parent & l'allié le plus intime du roi approuvoit. Les princes rebelles n'auroient pas trouvé d'appui chez les puissances ennemies de la France ; ils n'au-

roient pas attiré la guerre sur leur patrie ; crime qu'ils expieront long-temps avec leurs nombreux complices.

( La suite à demain. )

### I T A L I E.

De Naples, le 27 novembre.

NOTRE cour alarmée par les avis, que la troupe françoise, dans la Méditerranée, peut venir ici insulte la capitale, vient d'ordonner que toute la marine, toutes les chaloupes canonnières, soient armées pour la défense du Cratere.

*Copie de la lettre du citoyen Mackau, ambassadeur de la république françoise à Naples, adressée au citoyen Aillot, vice-consul.*

« Je regrette, Monsieur, de me trouver dans le cas de m'absenter dans des circonstances où l'on cherche, je le fais, à alarmer les commercans françois ; mais la seule dignité de la nation françoise l'exige, vu l'état presque humiliant où l'on me tient ici depuis trois mois. Citoyens d'une république qui déploie tant d'énergie, sans doute ils voudront la partager & s'en montrer dignes : mais dites-leur bien, Monsieur, que je fais ici une promesse qui ne sera pas vaine ; s'il étoit possible qu'on enlevât un cheveu à un François, qu'on touchât à une de ses propriétés, la ville de Naples se souviendrait long-temps de la vengeance qui s'en suivroit : dites-leur enfin, Monsieur, que ce n'est pas un *Bouillé* qui leur tient ce langage ; mais celui qui est l'organe du premier peuple de la terre ».

*Nota.* Les dernières lettres de Naples annoncent que le roi a reconnu le citoyen François Mackau comme ambassadeur de la république françoise, & que le pape est sur le point de solliciter, auprès de ladite république, la permission de le reconnoître aussi.

### A U T R I C H E.

De Vienne, le 20 novembre.

La cour a reçu du commandant-général de Semlin la nouvelle de l'arrivée d'un corps de troupes turques à Schabatz, au nombre de 800, sous les ordres d'un pacha, pour se réunir aux officiers qui se sont réfugiés sur le territoire impérial, afin de chasser les mutins de Belgrade, & de les soumettre ; mais ce corps paroît trop foible pour cette tentative. Ce que cette nouvelle offre de plus important, c'est que les officiers tures qui se trouvent à Semlin, ont reçu une lettre de Constantinople, par laquelle le grand-seigneur approuve la conduite que ces officiers ont tenue, & leur enjoint de rester jusqu'à ce qu'on ait pris les mesures pour rétablir la paix dans la Serbie, sur le territoire de l'empereur d'Allemagne, son bon ami & son allié.

### A L L E M A G N E.

D'Aix-la-Chapelle, le 26 novembre.

Les princes françois, Monsieur & le comte d'Artois, sont arrivés hier au soir en cette ville, & en sont repartis ce matin.

Erlangen, le 25 novembre.

On vient de recevoir ici la nouvelle que la diète générale de Ratisbonne a arrêté, à une très-grande unanimité de voix, de tripler les contingens respectifs, tant en hommes qu'en argent. On compte qu'en conséquence cette armée des contingens sera portée à 120 mille hommes.

De Coblenz, le 30 novembre.

Les troupes de S. M. prussienne, conduites par ce monarque & le duc de Brunswick, marcheront le 27 de ce mois

contre les François qui occupoient un camp près des hauteurs d'Esch. Les Prussiens ayant traversé la forêt, chasseront l'ennemi de Schwalbach, de Nesteden & de Kemel, jusqu'à Wisbaden. Le terrain fut bien disputé, & le combat très-sanglant. Durant l'action, l'un des fils du duc de Brunswick, combattant à la tête d'un bataillon, reçut deux blessures, mais elles ne sont pas dangereuses. Actuellement les troupes prussiennes dirigent leur marche vers Mayence, à dessein de rencontrer du côté de Hombourg le corps de troupes hessoises, & après leur jonction, ces troupes respectives feront, dit-on, un mouvement pour couper à l'armée françoise sa retraite vers Mayence. D'un autre côté, les Autrichiens s'avancent, par des marches forcées, sur Darmstadt, dans l'intention de pouvoir agir de concert avec les troupes du roi de Prusse & du landgrave de Hesse-Cassel. Quant au général Custine, il continue de rester à Mayence, & s'y occupe de grands préparatifs de défense.

De Neuwied, le 30 novembre.

Les troupes prussiennes ont repoussé les François à la hauteur d'Esch ; mais ces derniers, obligés de céder à la multitude, se sont battus en désespérés, l'on en peut juger par le nombre des tués & des blessés ; 900 ont restés étendus sur le champ de bataille, tandis que les vainqueurs n'ont fait en tout que sept prisonniers.

Le prince Guillaume de Brunswyk a été grièvement blessé dans cette action sanglante ; il vient d'être transporté à Coblenz, & à la levée du premier appareil, les chirurgiens ont trouvé ce jeune prince hors de danger.

Le quartier-général du roi de Prusse a été établi, le 28 novembre, à Selters, & le lendemain 29, à Esch.

Les ci-devant princes françois ont fixé, pour le moment, leur séjour à Dusseldorf, où ils sont arrivés le 27 de ce mois. On dit que cette ville est remplie d'une si grande foule d'émigrés, qu'ils ont de la peine à se procurer des logemens, d'autant plus que le prince-évêque de Liege y est arrivé avec une suite nombreuse.

### A N G L E T E R R E.

Extrait d'une lettre particulière de Londres, du 7 décembre.

Tout est fort tranquille ici. Plusieurs communes se sont réunies pour maintenir la tranquillité publique, & en même-temps pour présenter au ministère des pétitions sur la réforme parlementaire & sur celle des impôts. On croit que le parlement s'en occupera à sa rentrée, & que M. Pitt présentera un plan qui ne laissera rien à désirer à cet égard.

On avoit dit d'abord qu'on armoit un grand nombre de vaisseaux, & qu'on alloit donner des ordres pour la presse ; mais on croit aujourd'hui qu'on mettra seulement en commission quelques vaisseaux d'observation, & qu'on se contentera d'augmenter la paie des matelots, & de leur offrir une prime de trois guinées pour faire les enrôlemens dont on a besoin.

On parle d'une déclaration du roi d'Angleterre, qui a pour objet de sauver le roi de France, en annonçant à la convention nationale que la nation angloise ne pourroit être témoin indifférent du supplice de Louis XVI. Cette déclaration n'est pas encore connue.

Plusieurs chefs de l'opposition vont occuper des places dans le ministère. Le duc de Portland fera vice-roi d'Irlande. On fait que cet ami de M. Fox a toujours été contraire à la révolution françoise.

On nommoit parmi les personnes de distinction mises à la tour

le lord Edouard Fitz-Gerâld<sup>(\*)</sup>; mais on prétend qu'il est encore à Paris, & qu'il a seulement perdu, ainsi que le lord Simple, les places qu'il avoit à la cour.

Les apparences n'étant plus tant pour la guerre, les fonds ont un peu haussé, & les 3 pour cent consolidés sont à 78.

## BELGIQUE.

*De Ruremonde, le 27 novembre.*

Le gouvernement de Bruxelles s'est établi ici : le conseil de Malmes, & des membres du conseil intime & de la chambre des comptes, se sont rendus à Duffeldorp. Le général Clairfayt qui, suivant les derniers avis, se trouve encore à Diedenhoven, a, dans la crainte de quelque surprise, fait entrer 4 à 5 mille hommes dans cette ville.

*Extrait d'une lettre de Tongeren, du 27 novembre.*

Les commissaires des vivres de l'armée française ont été fourrager dans un des villages de Redemptie, sur le territoire de leurs hautes-puissances, avec des ordres d'apporter, hier au soir 26, des fourrages à Saint-Truyen, au prix du marché, sous peine d'exécution militaire; mais on pense que cela s'est fait par méprise, & sans les ordres du général Dumouriez.

On dit que Monsieur est parti pour l'Espagne, & que le comte d'Artois se rend en Russie.

Trois régimens des émigrés ont passé au service de l'empereur, & les princes ont licencié la noblesse enrégimentée. La plupart de ces nobles se rendent en Hollande, en Angleterre & en Sardaigne : ceux qui manquent d'argent, sont obligés de s'engager dans les régimens Wallons autrichiens & espagnols.

## FRANCE.

### NOUVELLES DES ARMÉES.

*Lettre des commissaires de la convention nationale à l'armée du Midi.*

Nous nous félicitons d'avoir à vous annoncer pour première nouvelle un succès remporté par l'armée de la république depuis l'évacuation volontaire de Sospello : les ennemis s'étoient portés en avant, & avoient établi un camp entre ce poste & celui de Lescareno, occupé par notre avant-garde; aujourd'hui le général Dagobert, qui la commande, a attaqué le camp, s'en est emparé sans faire aucune perte, & a fait trente prisonniers. Le reste de la lettre contient des détails sur les habillemens & les armes dont cette armée est privée. Les commissaires se plaignent aussi de ce que l'adresse de la convention aux armées, étant parvenue à Nice très-tard, a exposé un très-grand nombre de volontaires & d'officiers à donner leur démission, dans l'intention de rentrer dans leurs foyers le premier décembre.

*De Metz, le 7 décembre.*

Il passe continuellement par cette ville des troupes de l'intérieur de la France, qui, bravant la rigueur de la saison,

(\*) Le lord Edouard Fitz-Gerâld est parti depuis quelques jours pour Bruxelles; il ne faut pas le confondre avec son frere Robert, plus connu à Paris que lui, & qui est ambassadeur en Suisse. Le lord Edouard a perdu ses places pour avoir proposé dans le dîner fait à Paris, il y a quinze jours, par des Anglois, l'abolition de tous les titres & dignités honorifiques dans la Grande-Bretagne & le reste de l'Europe. (Note des rédacteurs.)

se portent avec ardeur sur la frontière, pour aller combattre les ennemis de la patrie. Suivant les nouvelles du 2 de ce mois, l'armée destinée à pénétrer en Allemagne, étoit campée à Ottevillers, petite principauté enclavée dans celle de Nassau, & éloignée d'environ dix lieues de Sarrelouis. On présume que de là elle se portera sur Creutznach, ou se réunira à un corps de l'armée du général Custine. On voit par la route que prend l'armée, qu'elle a laissé Treves sur la gauche. L'ennemi a fortifié les environs de cette ville par tous les moyens que l'art de la guerre peut imaginer. Une réserve de huit à dix bataillons campe en avant de Sarrelouis.

On mande de Luxembourg que les vivres continuent d'y être très-chers; l'avoine se vend au même prix que le bled, à cause de la consommation qu'en fait la cavalerie prussienne. La garnison, qui est de 5 mille hommes, fait un service très-fatigant; un quart est ordinairement en activité. Dans la crainte de la disette dans le cas d'un blocus, on a éloigné non-seulement tous les étrangers, mais même des religieux propriétaires & domiciliés dans la ville : leurs couvens sont destinés pour des casernes. Le roi de Prusse, ainsi que l'empereur, ont donné des ordres pour forcer la marche des troupes qui se portent vers Coblentz & les Pays-Bas.

*De Paris, le 13 décembre.*

Victor Broglie a été arrêté avant-hier au poste des Capucines, où il s'étoit glissé en habit de garde national; il a été reconnu par Chabot, & traduit à l'Abbaye.

## CONVENTION NATIONALE.

*Suite de la séance du mardi 11 décembre.*

(Présidence du citoyen Barrère.)

Barrère, président, continue l'interrogatoire de Louis XVI. Destruction de la marine, émigration des officiers, prévarications du ministre Bertrand? — J'ai fait ce qui étoit en mon pouvoir pour empêcher l'émigration. Quant à Bertrand, l'assemblée législative n'ayant pas trouvé de quoi l'accuser, je n'ai pas jugé devoir le changer.

Maintien du gouvernement absolu dans les colonies, agens envoyés à cet effet? — Je n'ai jamais rien su qui ait du rapport à ce que vous me dites.

Projet pour rétablir l'ancienne puissance royale? — Je ne puis pas répondre à cela, parce que je n'en ai pas connoissance.

Décrets contre les prêtres & les émigrés, frappés du veto? — La constitution me laissoit la sanction des décrets.

Garde royale licenciée à cause de son incivisme, & cependant lettre de satisfaction, & continuation de solde? — Je continuois à la solder jusqu'à ce qu'elle pût être recrée, comme le décret le portoit.

Garde inconstitutionnelle des Suisses? — J'ai suivi le décret qui a été rendu sur cet objet.

Recrutemens faits par d'Engremont & Gilles pour la contre-révolution? — Je n'ai aucune connoissance des projets dont on parle, jamais projet de contre-révolution n'est entré dans ma tête.

Sommes destinées à suborner plusieurs membres des assemblées constituante & législative? — Plusieurs personnes se sont présentées avec des projets pareils, je les ai éloignées.

Quels sont ceux que vous avez voulu corrompre? — Je n'en ai point cherché à corrompre; de manière que je n'en connois aucun.

Quels sont ceux qui vous ont présenté des plans de corruption? — Je ne m'en rappelle pas dans ce moment-ci.

Avilissement de la nation en Allemagne, en Italie, en Espagne? — La correspondance diplomatique pourra prouver le contraire.

Revue d'hommes armés le 10 août; les Suisses tirent les premiers sur les citoyens? — J'avois mandé le département & la municipalité; j'avois prié l'assemblée nationale de m'envoyer une députation, pour me dire ce qu'il y avoit à faire; & je me suis ensuite rendu dans son sein avec ma famille.

Pourquoi doubler la garde du château dans les premiers jours du mois d'août? — Parce que je savois que je devois être attaqué; & comme j'étois une autorité constituée, je devois me défendre.

Pourquoi mander le maire de Paris? — Sur les bruits qui se répandoient.

Vous avez fait couler le sang des François? — Non, ce n'est pas moi.

Accaparemens de grains & de numéraire faits par Septeuil? Je n'en ai pas connoissance.

Veto sur le décret du camp de 20 mille hommes? — J'avois le droit de sanction: en même-tems je propoisois un camp à Soissons, près des frontieres.

N'avez-vous rien à ajouter à ces réponses? — Je demande communication de cet acte, ainsi que des pieces qui y sont jointes; & je desire avoir un conseil pour suivre mon affaire ».

Après cet interrogatoire, Valassé présente à Louis une grande quantité de pieces apostillées de sa main. Louis en reconnoit quelques-unes, & délavoue le plus grand nombre, & notamment la lettre à l'ancien évêque de Clermont. Il reconnoit celle écrite à la Fayette, en observant qu'elle n'avoit pas été envoyée, & qu'il ne s'y agissoit pas de contre-révolution. Comme Valassé présentoit les pieces avec beaucoup de rapidité, Louis a dit avec un ton animé: *Je demande à voir ces pieces avec soin.* La plupart de ces pieces sont partie de celles trouvées dans le mur aux Tuileries: le président a demandé à Louis dans quel endroit il avoit placé ces papiers: — *Je les avois remis à mon trésorier.*

Louis s'est retiré dans une salle voisine: la convention a décrété qu'il seroit reconduit au Temple.

En rendant compte hier de la lettre de Cuffine, nous avons omis de dire que les habitans de Francfort, armés de dix mille poignards, avoient assassiné 300 François. Cuffine a envoyé à la convention un de ces poignards.

*Séance du mercredi 12 décembre.*

Treillard a présenté des articles additionnels au décret, rendu hier, qui permet à Louis Capet de choisir un conseil: ces articles ont donné lieu à une discussion très-bruyante: Thuriot a dit que le ci-devant roi, pour prolonger son affaire, vouloit égarer la convention dans le labyrinthe de la chicane; mais que la nation attendoit avec impatience une décision, & s'indigneroit contre celui qui voudroit la retarder: l'opinant a demandé que l'on se bornât à notifier à Louis le décret qui lui accordeoit un conseil, & que, samedi prochain, il fût traduit à la barre, pour être ensuite jugé définitivement.

La proposition de Thuriot est devenue la base de la discussion: Qui notifiera le décret à Louis? deux commissaires de la convention? deux huissiers de la salle? le ministre de la justice? Non. La convention a décrété que des commissaires, pris dans son sein, iroient au Temple, donner à Louis communication du décret, prendre les nom & demeure du conseil qu'il voudroit choisir, & dresser procès-verbal de leur mission. Les quatre commissaires, nommés à cet effet, sont

les citoyens Cambacérès, Thuriot, Dubois-Crancé & Dupont de Bigorre.

Les commissaires, envoyés au temple, sont venus rendre compte de leur mission, & en déposer procès-verbal. Louis a demandé pour conseil le citoyen Target ou le citoyen Tronchet; il a même désiré que ces deux citoyens formassent son conseil, observant que le décret ne fixoit pas le nombre de ceux qui pouvoient le composer. Les commissaires ont donné connoissance à la convention d'un arrêté du conseil de la commune de Paris, arrêté qui interdit à Louis Capet plumes, encre & papier, choses dont il a le plus grand besoin dans cette circonstance.

La convention a confirmé, par un décret, le choix fait par Louis, des citoyens Tronchet & Target, pour être le conseil de l'accusé: elle a décrété aussi qu'il seroit fourni au ci-devant roi des plumes, de l'encre & du papier.

Le comité d'instruction, par l'organe de Chenier, a présenté un projet sur l'établissement des écoles primaires: la discussion de ce projet a été suspendue par l'arrivée du capitaine Jobert, qui a apporté à la convention six drapeaux de la garnison du château de Namur. Cette garnison, qui est prisonniere, consiste en deux bataillons du superbe régiment de Kinsky, un bataillon de Fierzay & plusieurs compagnies d'artilleurs, chasseurs, mineurs & ouvriers. On a trouvé dans la place 32 bouches à feu, dont six de 24. Le peuple de Namur témoigne aux François la plus grande fraternité; il étoit impatient du joug autrichien. Ces faits sont consignés dans une lettre de Valence, transmise à la convention par le ministre de la guerre.

Le même ministre envoie une dépêche du général Anselme, datée de Nice, le 3 décembre. Les Piémontois avoient formé un camp de 400 hommes, sur une hauteur voisine de Sospello. Dagobert s'est présenté; il ont fui, & nous ont laissé leurs tentes & leurs bagages. On leur a fait vingt prisonniers, parmi lesquels se trouvent 15 Autrichiens. — Le poste de Sospello étant trop facile à surprendre, par sa situation au fond d'un vallon, Anselme l'a abandonné, & a placé son avant-garde à l'Esfarella.

Séance levée à quatre heures & demie.  
MONESTIER, rédacteur des articles de la Convention nationale.

*Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six premiers mois 1792.*  
Toutes lettres.

*Cours des changes d'hier.*

Amsterdam.....	36 ½.	Cadix.....	22 liv. 10 s.
Hambourg.....	288.	Gènes.....	143.
Londres.....	19 ½.	Livourne.....	153.
Madrid.....	22 liv. 15 s.	Lyon, pay. des Saints..	½ b.

COURS DES EFFETS PUBLICS.

*Du 12 décembre 1792.*

Actions des Indes de 2500 liv.....	2065. 75. 67 ½. 70.
Emprunt d'octobre de 500 liv.....	424.
Emprunt de décembre 1782, quittance de finance..	4 ½. 5. p.
Emp. de 125 millions, déc. 1784.....	6 ½. ¼. ½. ¾. 5/8. 7/8. b.
Emprunt de 80 millions, avec bulletins.....	.....
Idem, sans bulletin.....	1 ½. b. ½. p.

C O N T R A T S.

Premiere classe, à 5 pour 100.....	86 ½. 87 ½.
Seconde classe, à 5 pour 100 suj. au 15 <sup>e</sup> .....	80.
Troisieme classe, à 5 p. 100 suj. au 10 <sup>e</sup> .....	76 ½.